

Assemblée Générale Ordinaire 2024

Procès-verbal de séance

Date : 23 mars 2024

Lieu : Maison Régionale des Sports – Tomblaine

Nombre de clubs membres actifs : 105 Nombre de voix au total : 295

Nombre de clubs présents ou représentés : 25 Nombre de voix : 113

Nota : L'article 5.5 des statuts concernant les modalités de vote stipule : « Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises sans condition de quorum ; ses décisions sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés. »

Président de séance : Régis NOIZET - Président de la LEGE

Secrétaire de séance : Jean-Pierre LIST - Secrétaire Général de la LEGE

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'AGO du 25 mars 2023
2. Rapport moral du Président
3. Intervention du Président de la FFE – M. Eloi RELANGE
4. Rapport financier - période du 01/01/2023 au 31/12/2023
5. Rapport du Vérificateur aux comptes
6. Projet de budget pour 2024
7. Quitus au Trésorier et au Comité Directeur
8. Rapport des Commissions
9. Date de la prochaine AGE – **samedi 14 décembre 2024**

Nota : Le diaporama présenté en séance est en annexe 0 du présent compte-rendu.

1. Approbation du PV de l'AGO du 25 mars 2023

Aucune remarque n'a été formulée en séance.

Le PV de l'AGO du 25 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président

Le document complet est en annexe 1 de ce compte-rendu.

Le Président Régis NOIZET remercie tous les participants pour leur présence. Il remercie tout particulièrement M. Eloi RELANGE, Président de la Fédération Française des Echecs, pour sa présence parmi nous.

Régis NOIZET rappelle le rôle de l'Assemblée Générale qui se réunit aujourd'hui, tel qu'il est défini dans l'article V des statuts. Il fait ensuite le bilan des différentes activités de la Ligue dans l'année écoulée :

- Maintenir et développer la relation avec les instances sportives de la Région Grand Est. Il souligne que notre sport a gagné en crédibilité auprès de ces instances et qu'il est important pour l'avenir de maintenir des relations actives.
- Faire revivre les Comités Départementaux qui n'étaient plus opérationnels.
- Soutenir l'organisation des formations d'arbitres et d'animateurs.
- Soutenir les compétitions fédérales.
- Organiser la première édition du Championnat Grand Est Jeunes qui de l'avis des participants et des accompagnants a été un vrai succès.
- Organiser la première session de formation Haut Niveau pour les meilleurs compétiteurs jeunes de la Région avec l'intervention du Directeur National de la Performance M. Quentin LOISEAU.

Au moment de passer le relais à une nouvelle équipe, Régis NOIZET remercie les membres du Bureau MM. Jean-Pierre LIST, Etienne ROBERT-DEHAULT et Julien MAHIEUX pour leur engagement sans faille.

La nouvelle équipe pourra réfléchir à de nouvelles perspectives et construire un nouveau projet associatif pour prendre en compte les évolutions du contexte global.

Régis NOIZET se déclare optimiste pour l'avenir de la Ligue des Echecs du Grand Est et plus généralement pour le développement des échecs dans notre grande région.

3. Intervention de M. Eloi RELANGE – Président de la FFE

Le Président Eloi RELANGE se déclare très heureux d'être présent pour cette assemblée générale. Il félicite le Bureau de la Ligue pour le travail réalisé au cours de sa mandature. Il souligne la participation importante des écoles de la région au dispositif Class' Echecs, avec 5 % des écoles concernées dès à présent. L'objectif est d'arriver à terme à 10 % des écoles. Il souligne que les jeunes de moins de 12 ans sont très friands de découvrir les échecs et c'est là un axe de développement important pour les clubs.

Le Plan Performance a quant à lui concerné 70 jeunes de la région Grand Est. Il remercie la Ligue du Grand Est d'avoir toujours été un relais efficace dans le développement des différents programmes nationaux.

M. Eloi RELANGE a ensuite répondu à différentes questions de la salle

- **La FFE prévoit-elle de soutenir la création de « Sections Sport Echecs » dans les collèges ?** Les collégiens ont un âge auquel ils peuvent par eux-mêmes prendre l'initiative de rejoindre un club d'échecs. Ils ne sont donc pas une cible prioritaire dans un dispositif du type Class' Echecs. Par ailleurs, la présence de l'UNSS dans l'environnement des collèges ne facilite pas les choses pour une action au niveau national. La priorité reste très clairement les écoles primaires.
- **Faut-il maintenir au niveau de la Ligue une convention avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile ou faut-il simplement s'appuyer sur la convention passée par la FFE ?** La lutte contre les violences et les agressions sexuelles est un sujet dont il faut s'emparer avec détermination. La FFE prévoit de faire des modules de formation spécifiques sur le sujet pour les animateurs et les arbitres afin de leur permettre de gérer cette problématique. La FFE a mis en place un « bouton alerte » sur son site qui permet à une victime d'alerter soit la FFE, soit Colosse aux Pieds d'Argile, soit un service du ministère des sports. Une sensibilisation sur ce sujet sera également faite à Agen lors du Championnat de France Jeunes.
- Pour Régis NOIZET le contrôle de « l'honorabilité » est également très important et il est fortement demandé par les instances sportives régionales. Eloi RELANGE abonde dans ce sens et il constate qu'aujourd'hui environ 6.000 personnes dans les clubs ont demandé d'être soumis à ce contrôle alors qu'ils devraient être de l'ordre du double de ce chiffre. Tous les dirigeants et tous les encadrants en relation avec les jeunes (arbitres, coachs et animateurs) doivent se déclarer.

- **Quel est le devenir de la formation ?** Il y a aujourd'hui entre 1.000 et 1.500 animateurs professionnels pour les échecs. La FFE va donc mettre en place un CQP (Certificat de Qualification Professionnel) pour permettre à ces professionnels d'avoir un diplôme reconnu au niveau national . Ce diplôme nécessitera une formation de 250 heures, dont une partie peut être couverte par le BAFA. Il facilitera en particulier les interventions dans les écoles car un intervenant diplômé ne pourra pas être refusé. La première session de formation devrait être organisée cette année.
- **Quel avenir pour les diplômes fédéraux ?** Les diplômes fédéraux seront maintenus dans les prochaines années mais ils seront moins attractifs que le CQP pour les établissements qui accueillent des intervenants pour les échecs.
- **Quel sera le prix de ces formations ?** Le prix de revient sera de l'ordre de 3.500 à 4.000 euros. Le reste à charge pour les participants sera de l'ordre de 300 € mais il pourra sans doute être pris en charge par d'autres organismes.
- **Qu'en est-il de la refonte du Système d'Information de la FFE ?** La refonte globale n'a pas été engagée. L'approche actuelle consiste à développer ou redévelopper certaines briques. Cela sera le cas cette année pour la gestion des compétitions.
- **Comment connaître les écoles concernées par Class'Echecs et les coordonnées des correspondants dans les écoles ?** Les Comités Départementaux ont accès à ces informations, les clubs doivent par conséquent s'adresser à eux pour en disposer.

Régis NOIZET remercie le Président Eloi RELANGE pour son intervention et pour les informations qu'il nous a apportées.

4. Rapport financier - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Le rapport financier est en annexe 2 de ce compte-rendu.

En synthèse :

Les totaux des recettes et dépenses pour 2023 , y compris l'évaluation du bénévolat (30.000 €) sont les suivants

Recettes : 109 408,79 € Dépenses : 110.676,86 € Déficit : -1.268,07 €

Les comptes bancaires :

Livret d'épargne : 34 670,94 € Compte chèque : 29.250,79 € Total : 63.921,73 €

Etienne ROBERT-DEHAULT commente le tableau donnant la situation financière au 31/12/2023.

Concernant la subvention de la Région Grand Est, Régis NOIZET souligne qu'elle ne concerne pas que les 13.500 € annuels qui sont versés à la Ligue mais également les 77.000 € qui sont directement versés aux « 7 clubs de haut niveau » de la Région Grand Est.

Les dépenses concernant les licences fédérales correspondent aux sommes reversées aux Comités Départementaux conformément à la réglementation fédérale, soit 50 % du total.

Suite à une question qui lui est posée, Etienne ROBERT-DEHAULT précise que les 900 € pour l'organisation des championnats Jeunes de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne ont bien été versés. Mais les clubs concernés ont présenté une facture regroupant plusieurs prestations et de ce fait la ventilation ne se fait pas correctement. Régis NOIZET en profite pour rappeler que la Ligue a mis en place des tableaux de barème et des bordereaux de demande de versement d'aides. L'utilisation systématique de ces bordereaux éviterait ce type de problème.

Etienne ROBERT-DEHAULT précise que 982,04 € qui apparaissent dans la colonne recette sont les intérêts perçus sur le Livret d'Épargne.

Régis NOIZET précise que les 630 € en dépense sur la ligne « Santé et handicap » concerne la participation du club de Sélestat à la manifestation organisée sur ce thème à Sélestat. Il remercie vivement les représentants du club de Sélestat qui ont accepté d'intervenir dans ce cadre à la grande satisfaction des organisateurs.

Pour conclure, Régis NOIZET indique que la création d'un emploi à temps plein pour la LEGE supposera certainement de faire des arbitrages dans les dépenses.

5. Rapport du Vérificateur aux comptes

Le rapport du Vérificateur aux Comptes est en annexe 3 de ce compte-rendu.

Régis NOIZET remercie Patrice BARALLE d'avoir bien voulu se charger de cette mission pour l'exercice 2023.

Patrice BARALLE « propose d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés ».

6. Projet de budget 2024

Le projet de budget est en annexe 4 de ce compte rendu.

Régis NOIZET indique que dans le contexte d'un changement de Bureau en cours d'année, il était difficile d'établir un budget prévisionnel très précis car les dépenses dépendront pour partie des décisions qui seront prises par la nouvelle équipe. Le budget 2024 a donc été établi principalement sur la base des recettes et dépenses constatées en 2023.

Il ressort à un total à 86.000,00 € avant intégration de l'évaluation du bénévolat.

7. Rapport des commissions

Les supports qui ont été utilisés pour la présentation du rapport des différentes commissions sont intégrées dans la présentation générale : annexe 0.

A l'exception du Rapport de la Commission jeunes et Scolaires qui a fait l'objet d'un document séparé qui est en annexe 5.

a) Commission Jeunes et Scolaires

Julien MAHIEUX précise que la commission jeunes et scolaires regroupe de nombreux domaines de compétence : l'initiation, la détection, la formation, le suivi des jeunes, la technique, le haut niveau et l'ensemble des organisations envers les jeunes.

Notre rôle est de construire une politique de développement envers eux.

Le scolaire est une branche indispensable à la bonne santé de notre discipline. Elle représente la base de la formation avec une prise en charges des enfants à travers les interventions scolaires pour ensuite créer des passerelles vers les clubs.

Pour cela les enfants peuvent participer à divers compétitions : les championnats de France scolaires et collèges et en parallèle les championnats UNSS collèges et lycées.

À noter en complément des interventions scolaires, le projet fédérale Class' Echecs depuis le 15 mars 2022.

Julien MAHIEUX a ensuite donné les résultats des différentes compétitions qui ont concerné les jeunes du Grand Est en 2023.

Pour en voir le détail, merci de consulter le rapport très complet et illustré en annexe 5.

b) Commission Mixité

Claude ADIAN indique que la responsabilité de la Commission Mixité a été reprise successivement par Delphine BERGMANN, Régis NOIZET (par intérim) puis lui-même. Il reconnaît n'avoir pas eu beaucoup de temps à consacrer à cette activité.

Régis NOIZET remercie vivement Delphine BERGMANN qui bien qu'elle n'ait plus été en responsabilité sur ce poste y a néanmoins consacré du temps et de l'énergie, comme par ailleurs Aurore JACQUESSON et Gabrielle NEX.

c) Commission arbitrage

Rachid HEDDACHE souligne le fait qu'il y a un nombre croissant d'arbitres jeunes (11 en 2023) et que cela est particulièrement satisfaisant.

Il y a aussi un nombre important d'arbitres qui doivent suivre une formation continue : 33 au total dont 17 pour le Bas-Rhin pour des raisons conjoncturelles.

d) Commission développement

Jean-Pierre LIST indique que conformément à la convention pour le développement en zone blanche , les aides suivantes ont été attribuées :

Création de clubs en zone blanche (350 €)

- Création du club de Nogent-sur-Seine

Création de sections (salles de jeu) en zone blanche (200 €)

- Club de Reithel : Section de Saulces-Monclin
- L'Echiquier Châlonnais : Section de Courtisols
- L'Echiquier Châlonnais : Section de Mourmelon-le-Grand

Une nouvelle convention a été publiée pour l'aide à la création de « Sections Sport Echecs » dans les collèges via le club référant . (350 €)

- Section Sport Echecs du collège de Bischheim
- Une demande en cours pour le collège de Mulhouse-Bourzwiller

e) Direction Technique Régionale

Marc FOURCART – Directeur Technique Régional n'ayant pas pu se libérer pour l'AG a demandé à Jean-Pierre LIST de présenter son rapport. Son rapport est dans l'annexe 6 de ce compte rendu.

Il indique le nombre de clubs du Grand Est qui ont participé aux différents interclubs, avec un commentaire particulier sur la N4 dont l'organisation relève

de la LIGUE. Marc FOURCART remercie MM. Pierre ROST et Roger Marchal pour leur contribution en cette matière.

f) Commission Communication

Le site Facebook a été pour l'essentiel pris en charge par Stéphane JOUNIAUX. Il a fait régulièrement des publications concernant l'actualité des échecs dans le Grand EST.

Le site Internet a été pris en charge par Jean-Pierre LIST. Quelque peu déçu par l'intérêt assez limité que les clubs portaient à ce média dans l'enquête qui a été faite en mars 2023, il n'a sans doute pas fait vivre le site aussi activement qu'il aurait dû. Il faut néanmoins souligner que l'onglet « Dirigeants » est régulièrement mis à jour de toutes les publications officielles de la Ligue.

8. Vote des résolutions

Régis NOIZET remercie les différents intervenants pour leur présentation et les Commissions pour le travail réalisé tout au long de l'année 2023. Il soumet au vote les résolutions qui concluent cette première partie de l'AG :

➔ **Vote du quitus au Trésorier**

0 abstention 0 opposition **approuvé à l'unanimité**

➔ **Vote du quitus au Comité Directeur**

0 abstention 0 opposition **approuvé à l'unanimité**

Régis NOIZET remercie les participants pour leur confiance.

Jean-Pierre LIST tient à féliciter et à remercier Régis NOIZET pour l'énergie et le temps qu'il a consacré à la Ligue des Echecs tout au long de ces six années. Il en a été un témoin privilégié. Un regret néanmoins concernant l'intérêt trop limité que porte la plupart des clubs à la Ligue et du nombre insuffisant d'intervenants actifs dans le développement des projets. Nous ne pouvons que souhaiter à la nouvelle équipe de faire évoluer les choses positivement sur ce point.

Tous les participants applaudissent chaleureusement Régis NOIZET.

9. Élection d'un nouveau Comité Directeur

Jean-Pierre LIST rappelle que la réunion du Comité Directeur du 1^{er} février 2024 avait officiellement pris acte de l'absence de liste de candidats à la date limite qui était fixée au 23 décembre.

➡ Cette assemblée générale ne peut donc pas procéder à l'élection d'un nouveau Président et d'un nouveau Comité Directeur comme cela avait été initialement prévu.

La solution envisagée est de maintenir le Comité Directeur jusqu'à la date limite prévue dans les statuts, à savoir le mois de mars qui suit les jeux olympiques, c.à.d. le mois de mars 2025. L'élection peut intervenir dans l'intervalle en respectant le délai de 90 jours pour le dépôt des listes de candidats.

➡ Cette même réunion du Comité Directeur du 1^{er} février a également enregistré la démission officielle de MM Régis NOIZET (Président), Jean-Pierre LIST (Secrétaire Général) et Etienne ROBERT-DEHAULT (Trésorier).

10. Évolution du Comité Directeur

Conformément à l'article 8.3 des statuts de la Ligue des Echecs du Grand Est nous avons démissionné (avec leur consentement) les membres du Comité Directeur qui ont été absents pour les réunions au minimum pour l'année 2023.

Nous avons proposé aux candidats suppléants de la liste actuelle d'intégrer le Comité Directeur s'ils le souhaitent. Delphine DAVIDOU a répondu favorablement à cette demande.

Après les démissions de Régis NOIZET, Etienne ROBERT-DEHAULT et Jean-Pierre LIST le Comité Directeur est composé de :

Delphine DAVIDOU	Stéphane JOUNIAUX
Claude ADRIAN	Bernard LECLERC
Jordan AKREMANN	Julien MAHIEUX
Rachid HEDDACHE	Christophe TEJEDO-CRUZ

Il restait donc 2 postes par pouvoir pour avoir l'effectif minimum de 10 membres du Comité Directeur.

Gabrielle NEX (Présidente du club Échec et Max !) et Eric DELMOTTE (membre du Cercle d'Echecs de Creutzwald) se sont portés candidats.

➔ Jean-Pierre LIST demande si dans la salle d'autres personnes veulent se porter candidat pour être membre du Comité Directeur de la Ligue.

Aucune personne ne s'étant manifestée, il est proposé à l'assemblée générale de voter pour l'intégration de Gabrielle NEX et d'Éric DELMOTTE au Comité Directeur de la Ligue des Echecs du Grand Est.

➔ Vote pour l'Intégration de Gabrielle NEX et d'Éric DELMOTTE au Comité Directeur de la Ligue des Echecs du Grand Est

0 abstention 0 opposition approuvé à l'unanimité

Régis NOIZET félicite les nouveau membres du Comité Directeur pour leur élection.

Le nouveau Comité Directeur aura à élire le plus tôt possible un nouveau Président, un nouveau Secrétaire Général et un nouveau Trésorier.

11. Date de la prochaine AG

➔ Il s'agira d'une AG Élective. **Elle a été fixée au samedi 14 décembre.**

Les listes de candidature pour les élections du Président et de son Comité Directeur devront donc être déposées **avant le 14 septembre 2024.**

Sans autre question de la part des participants, Régis NOIZET renouvelle ses remerciements à leur encontre et les invite à partager un verre de l'amitié.

Secrétaire Général

Président de la Ligue des Echecs du Grand Est

Jean-Pierre LIST

Régis NOIZET

